



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



Sommaire

- 3 Mission de la Fondation Entre-Lacs**

- 6 Message du président**

- 8 Message de la directrice**

- 10 Activités**

- 14 Comptes annuels**

- 18 Rapport de révision**

- 19 Dons**

- 20 Organes de la Fondation**

- 21 Glossaire des abréviations et coordonnées**

Mission de la Fondation Entre-Lacs

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

La Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-Lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute surveillance sur les activités de la Fondation.

Maison-Rouge :

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



Cheminet :

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire.
- Soutien socioprofessionnel.



Florère :

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.
- Soutien pédagogique spécialisé.
- Service éducatif itinérant.



La Carène :

- Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



Message du Président

L'année 2021 a été à nouveau caractérisée par les effets de la pandémie et sa gestion.

Il a fallu sans cesse s'adapter, comme en 2020, innover parfois et gérer les absences et les contraintes multiples.

Madame De Antoni et ses équipes, sont parvenus à traverser cela d'une belle manière, avec un impact aussi limité que possible pour les enfants. Il est cependant à relever que tant le personnel que les enfants ont par moment été fortement touchés et donc empêchés de fréquenter les classes ou lieux d'activité.

Il y a eu également de nombreux postes à repourvoir, tant chez les enseignants et éducateurs, que chez les thérapeutes. La problématique de la différence de salaire entre le privé et le public rend toujours plus difficile la repourvue de certains postes, particulièrement chez les enseignants.

Pour ce qui est de l'activité du Conseil de fondation, nous pouvons relever ce qui suit :

1. Ensuite des élections communales, et des changements au sein des municipalité, Michel Beetschen a été remplacé par Rafaela Cantone Meylan, municipale au Chenit. Cette dernière a accepté de reprendre la fonction de vice-présidence.

Nous avons ainsi pris congé, lors d'un repas, de Françoise Messer, déjà remplacée par Sylvie Aubert Brühlmann, et

de Michel Beetschen, lesquels ont œuvré bien des années en faveur de la Fondation.

2. Le projet de la villa au Cheminet continue de nous occuper fortement, ce dossier ayant été repris par le soussigné. Il demeure compliqué de savoir quel est le projet le plus adapté et comment celui-ci serait financé, essentiellement par l'Etat.

3. Les finances de notre Fondation demeurent très saines, le budget étant particulièrement bien maîtrisé comme on peut le constater à la lecture des comptes.

Pour rappel, nous disposons d'une fortune propre à la fondation, placée essentiellement en titres selon décision du Conseil, titres dont les revenus permettent d'organiser des activités en faveur du personnel. Nous pouvons être satisfaits de l'évolution de ce dossier titres et de la liberté qu'il nous procure.

4. Lors de chacune de nos séances, nous recevons de la part de la directrice, de nombreuses informations sur la gestion de nos divers sites et les problématiques variées rencontrées. Nous pouvons relever l'excellente communication qui existe entre le Conseil de fondation et la direction, dans une totale transparence.

5. Enfin, nous avons pu constater le renforcement de l'AVOP, organisme faitier, dont le rôle devient incontournable pour une Fondation comme la nôtre.

Pour le Conseil de Fondation, son Président, Pierre Badoux

Message de la directrice

L'année 2021 a été une année remplie d'incertitudes, en raison de la présence constante du COVID et de ses différents variant, qui par moment ont complexifié l'organisation des activités de la Fondation, ceci autant pour les collaborateurs que pour les enfants et leurs parents.

Les collaboratrices et les collaborateurs ont été face, encore une fois, à un paradoxe, surtout en fin d'année, où dans toute la Suisse nous avons pu percevoir une amélioration dans la diminution d'hospitalisations avec l'allègement des mesures, cependant la réalité du terrain nous démontrait que le COVID était encore bien présent. Nous avons eu à faire face à passablement d'absences au niveau des élèves et du personnel encadrant. Cette période fut très éprouvante pour les équipes qui, au travers des remplacements organisés, ont fait preuve de solidarité et de flexibilité afin d'assurer notre mission, je les en remercie au passage.

Cette année 2021 nous a empêché de célébrer normalement certaines coutumes importantes au niveau institutionnel comme le marché de Noël qui n'a pas eu lieu et la fête de Noël qui a été annulée. Mais ce n'est que partie remise. Toutefois, l'apéro de fin d'année scolaire et les promotions ont pu avoir lieu, cependant de manière réduite. Ces moments, qui font partie d'un rituel institutionnel, permettent aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux enfants et adolescents accueillis dans nos structures de partager de bons moments conviviaux et festifs, qui sont véritablement importants dans un contexte tel que le nôtre.

Cette année, nous avons vécu de nombreux départs au niveau du personnel enseignant qui sont partis pour rejoindre l'école ordinaire, qui est en grande demande d'enseignants-es spécialisés-ées.

Comme mentionné auparavant, cette année nous a mis à rude épreuve, mais finalement, même si les obstacles ont été nombreux, nous avons relevé les défis encore une fois, et tous ensemble, avons rempli notre mission et la qualité de notre travail n'a aucunement diminué.

L'année 2021 a été aussi marquée par une réflexion importante durant le dernier trimestre, sur la demande du Canton, d'établir un concept institutionnel. Au premier abord et pour certains, cela a semblé effrayant au regard de la masse de travail qu'une telle démarche représente. Toutefois, la rédaction d'un tel document nous offre l'occasion de rendre visible et de valoriser l'ensemble du travail qui est réalisé dans nos quatre sites.

Ce concept d'établissement sera notre grand défi pour l'année 2022. La direction souhaite intégrer l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs dans cette aventure, afin de créer un concept qui appartienne à tout le monde et sur lequel chacun et chacune puisse s'appuyer pour mener à bien notre mission.

Sara De Antoni, Directrice

Activités

Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs.

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle.

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé.

Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.).

Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

Le secteur socioprofessionnel

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10^{ème} année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

L'internat

L'internat accueille quatorze enfants et adolescents dès quatre ans jusqu'à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés.

L'internat est actif pendant les trente-huit semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, sources d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

SEI Le Service Educatif Itinérant

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

L'unité d'accueil temporaire (UAT)

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2'021	2'020
Actif			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités		643'023.45	1'049'105.60
Titres		675'153.00	562'485.00
Créances résultant de prestations		67'747.65	57'416.69
Autres créances	1	205'552.07	205'071.82
Décompte OSPES à valider	2	56'090.22	0.00
Stock		0.00	0.00
Actifs de régularisation		23'075.34	24'154.85
Total actif circulant		1'670'641.73	1'898'233.96
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles, net		7'214'447.45	7'384'496.80
Autres immobilisations corporelles, net		183'622.75	181'799.75
Total actif immobilisé		7'398'270.20	7'566'496.55
Total de l'actif		9'068'911.93	9'464'730.51
Passif			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Fournisseurs		367'808.35	181'074.15
Dettes à court terme portant intérêt		147'372.36	146'901.55
Autres dettes à court terme relatives aux ch.		137'041.55	145'413.70
Autre dette (OSPES)	3	157'631.90	0.00
Décompte SESAF à valider	2	0.00	353'210.90
Passifs de régularisation		24'672.90	24'565.95
Excédent de produits de l'exercice		0.00	327'650.34
Total fonds étrangers à court terme		834'527.06	1'178'816.59
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêt	4	6'553'991.19	6'701'364.60
Total fonds étrangers à long terme		6'553'991.19	6'701'364.60
<u>Fonds propres</u>			
Capital de la Fondation		381'922.95	381'922.95
Réserves à buts spécifiques		772'987.65	776'647.15
Résultat net enveloppe de charges, solde		197'372.21	197'372.21
Résultat hors exploitation, solde reporté		328'110.87	228'607.01
Total fonds propres		1'680'393.68	1'584'549.32
Total du passif		9'068'911.93	9'464'730.51

Compte d'exploitation au 31 décembre	Budget 2021	2021	2020
Produits d'exploitation			
Contributions et divers produits	498'250.00	485'059.82	2'968'908.88
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Produits exceptionnels	8'000.00	1'930.65	14'414.20
Total produits d'exploitation	506'250.00	486'990.47	2'983'323.08
Charges d'exploitation			
Charges salariales	8'196'252.00	8'126'625.50	8'046'617.35
Besoins médicaux	3'650.00	9'765.55	10'169.00
Alimentation	245'650.00	223'822.55	193'834.40
Autres charges ménagères	127'050.00	123'533.45	121'689.90
Entretien et réparation	174'534.00	154'402.21	170'851.22
Loyers	204'433.00	202'053.75	201'940.40
Charges financières	26'400.00	24'475.21	30'721.29
Amortissements	211'922.00	214'240.25	2'712'712.15
Eau et énergie	122'207.00	112'446.50	106'229.75
Etudes et formation	117'660.00	104'056.60	68'298.75
Frais de bureau et d'administration	58'420.00	51'582.08	50'223.45
Assurances diverses	55'050.00	49'770.55	49'734.95
Frais de transport	685'600.00	871'083.25	606'221.65
Autres charges d'exploitation	53'350.00	51'051.91	47'064.75
Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
Total charges d'exploitation	10'282'178.00	10'318'909.36	12'416'309.01
Résultat d'exploitation (Excédent charges – formules e-IVS)	-9'775'928.00	-9'831'918.89	-9'432'985.93
Avances reçues du SESAF	0.00	9'775'828.67	9'786'196.83
Décompte SESAF à valider	0.00	-56'090.22	353'210.90
Produits hors exploitation	0.00	128'690.72	34'385.86
Charges hors exploitation	0.00	-4'186.86	-3'702.49
Résultat hors exploitation – formules e-IVS	0.00	124'503.86	30'683.37
Décompte d'exploitation e-IVS	0.00	-9'707'415.03	-9'402'302.56

Sommaire des principes comptables adoptés

Principes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud réglementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32^{ème} du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par le SESAF et diminué des dons et subventions obtenus.

Commentaires sur l'exercice 2021

1. Autres créances

Il s'agit de la différence de 2% entre le budget accordé et l'avance mensuelle versée. Le budget négocié ne constituant pas un droit à la dépense, ce solde sera versé une fois les dépenses reconnues, après analyse du grand livre.

2. Décompte OSPES

L'activité de la Fondation est prise en charge par l'OSPES (Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé). L'OSPES octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon le budget. L'année suivante, il valide et confirme en émettant un décompte final. Le solde de ces décomptes est alors conventionnellement réparti entre les parties.

3. Autre dette OSPES

Suite à la validation des comptes 2020, et compte tenu du report de solde de-s l'année-s antérieure-s, le décompte final de l'exercice est en faveur de l'OSPES.

4. Prêts bancaires

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

Rapport de révision



TREUHAND
FIDUCIARER
FIDUCIARER
SUISSE

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2021
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 13 mai 2022

Fiduciaire Fidaceb SA


Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte d'exploitation
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

Fiduciaire Fidaceb SA
Rue de Neuchâtel 39

Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 15 50
Fax 024 424 15 69

info@fidaceb.ch
www.fidaceb.ch

Dons

13.03.2021	Gilles Evard, Murist	CHF 150.00
19.06.2021	Boursier Communal, Le Lieu (De M. Moutarlier, Les Bioux)	CHF 150.00
25.12.2021	Ecobois SA, Le Lieu (De M. J.-Philippe Dubois, Le Lieu)	CHF 261.00

Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets

Organes de la Fondation

Conseil de Fondation au 31.12.2021

Badoux Pierre, Président

Aubert Sylvie, Secrétaire

Cantone Meylan Rafaela, Vice-Présidente

Raymondaz Jean-Luc, Trésorier

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Wolfer Yvan, Membre

Conseil de direction

De Antoni Sara, Directrice

Bergmeister Catherine, Adjointe de direction, Cheminet

Champion François, Adjoint de direction administratif

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Coval Noémie, Adjointe de direction, La Carène

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Glossaire des abréviations

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
OSPES	Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (< 01.01.2022)
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAF	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (> 31.12.2021)
UAT	Unité d'accueil temporaire

Coordonnées

Fondation Entre-Lacs
Rue de la Maison-Rouge 16
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 425 02 22

Courriel : info@entre-lacs.ch

Site Internet : www.entre-lacs.ch

IBAN : CH 62 0076 7000 K553 2713 8